

Communiqué de presse

Zurich, le 3 septembre 2026

TARDOC : les médecins de famille restent sur le carreau

Cela suffit : la revalorisation de la médecine de famille, attendue depuis longtemps, n'a pas abouti, même avec l'introduction du TARDOC, contrairement à toutes les intentions et assurances politiques. Certes, les coûts globaux dans le secteur ambulatoire devraient augmenter en 2026 dans le haut de la fourchette à un chiffre, mais la médecine de famille stagne ; dans certains cantons, une baisse se dessine même. Pour mfe Médecins de famille et l'enfance Suisse, cette évolution est inacceptable. Elle risque d'accentuer encore le déséquilibre tarifaire existant au détriment des soins de base. Les partenaires tarifaires et les responsables politiques doivent agir dès maintenant.

Le TARDOC devait mieux refléter le travail médical et, en particulier, renforcer les soins de base. Comme le montrent désormais les premières données, cet objectif politique n'a pas été atteint. Les chiffres détaillés pertinents sont certes disponibles, mais les partenaires tarifaires ne les ont toujours pas publiés à ce jour. Les informations dont dispose actuellement mfe mettent toutefois en évidence deux effets majeurs de l'introduction du tarif : avec le TARDOC, les médecins de famille (médecine interne générale) ne sont pas revalorisés et subissent même parfois une dévalorisation au niveau cantonal, tandis qu'une nette hausse globale des coûts se dessine dans le secteur ambulatoire. Une amélioration modérée est observée chez les pédiatres et les médecins praticiens – une amélioration attendue depuis longtemps.

On peut en conclure que certaines spécialités ont de nouveau progressé de manière disproportionnée avec l'introduction du TARDOC et des forfaits ambulatoires. La grande majorité des médecins assurant les soins médicaux de base n'en fait toutefois pas partie, bien que 42 % des médecins exerçant en ambulatoire en Suisse travaillent dans les soins médicaux de base.

Le nouveau système ne remédie donc pas à l'ancien déséquilibre tarifaire, mais risque au contraire de l'aggraver encore. « Nous sommes confrontés à une situation paradoxale : globalement, le TARDOC laisse présager une hausse considérable des coûts, tandis que la revalorisation des médecins de famille, réclamée de toutes parts, n'a pas eu lieu. Nous ne l'acceptons pas. Les responsables doivent désormais agir – de manière ciblée là où les dérives apparaissent, et sans affaiblir davantage les soins de base », résume Monika Reber, coprésidente de mfe.

Pas de dévalorisation collective au détriment des soins de base

La forte hausse globale des coûts rendra des ajustements inévitables afin de respecter les exigences de neutralité des coûts du Conseil fédéral. Pour mfe, une ligne rouge est toutefois claire : il ne doit pas y avoir de dévalorisation linéaire touchant toutes les spécialités. Les soins de base ne doivent pas être doublement pénalisés : d'abord parce que la revalorisation substantielle, attendue depuis longtemps, n'a pas eu lieu, puis à nouveau en raison de mesures correctives indifférenciées.

Les corrections doivent cibler précisément les domaines où les tarifs et leurs bases de calcul ne sont pas adéquats. Cela concerne notamment les minutages excessifs, mais aussi les coûts d'infrastructure et de personnel sous-évalués. Ces derniers touchent particulièrement durement les médecins assurant les soins de base : ils ne peuvent pas les compenser par des prestations à l'acte surévaluées ou par des revenus provenant d'assurances privées.

Un signal désastreux pour la relève

La Suisse souffre de plus en plus d'une pénurie de médecins de famille et de pédiatres. La Confédération et les cantons investissent donc dans la création de places d'études supplémentaires et dans d'autres mesures visant à promouvoir la relève. Tous ces efforts seront réduits à néant si, parallèlement, le tarif continue de créer de fausses incitations, comme cela semble se profiler.

Pourquoi les jeunes médecins opteraient-ils pour les soins de base si, à formation comparable et à responsabilités élevées, cette activité reste nettement moins attractive sur le plan économique que d'autres spécialités ? « Un système tarifaire qui désavantage aussi clairement les soins de base aggrave la pénurie de médecins de famille au lieu de la combattre. Nous sommes furieux et déçus que la revalorisation économique réclamée et promise depuis des années ne se concrétise une fois de plus pas », constate Sébastien Jotterand, coprésident de mfe.

mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse demande :

- **Les partenaires tarifaires et les responsables politiques doivent trouver une solution dès maintenant.** La volonté politique de renforcer les soins de base doit se traduire dans les faits.
- **Les soins de base doivent être revalorisés immédiatement et de manière substantielle.** La revalorisation de la médecine de famille et de l'enfance doit se traduire de manière mesurable dans le tarif.
- **Pas de dévalorisation des soins de base dans le cadre des exigences de neutralité des coûts.** Les corrections linéaires ou indifférenciées sont inacceptables.
- **Les minutages** excessifs doivent être corrigés immédiatement. Les corrections doivent s'appliquer là où se produisent les dépassements et les incitations inopportunes.
- **La PIP doit être corrigée sans délai.** Là encore, une adaptation rapide aux coûts d'infrastructure actuels s'impose.

mfe : l'association qui défend les intérêts politiques des médecins de famille et de l'enfance

La santé de la population, sa qualité de vie ainsi que les coûts et la qualité des systèmes de santé dépendent fortement de l'importance accordée à la médecine de famille. mfe s'engage pour la promotion, la valorisation et le renforcement de la médecine de famille.

Pour plus d'informations :

Sandra Hügli-Jost

Codirectrice générale/Communication

078 920 24 05 / sandra.huegli@medecinsdefamille.ch

www.medecinsdefamille.ch